

2025

Procès-verbal



15^e Assemblée générale annuelle
15 avril 2025

Table des matières

1. Ouverture de l'assemblée	3
1.1 Mot de bienvenue	3
1.2 Message du président du Mouvement Desjardins	4
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée	4
2.1 Règles pour participer à l'AGA.....	4
2.2 Nomination des personnes scrutatrices	5
2.3 Adoption de l'ordre du jour.....	6
2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2024	7
3. Retour sur l'année 2024	7
3.1 Rapport du conseil d'administration	7
3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques	12
3.3 Rapport financier	12
3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu	14
4. Période de questions.....	16
5. Propositions soumises au vote	17
5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)	17
5.2 Élection des membres du conseil d'administration.....	18
5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection	18
5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature.....	19
5.2.3 Présentation des personnes candidates	20
5.2.4 Élection par acclamation.....	20
5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats	20
6. Fin de la rencontre et remerciements	22
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée	22

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue

PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE : MARIO DESROCHERS

Bonjour à tous et à toutes!

Au nom de mes collègues du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins des policiers et policières. Je suis Mario Desrochers, président du conseil d'administration, et j'agirai comme président d'assemblée.

Voici les gens qui m'accompagnent à l'animation ou qui sont en soutien pour cette assemblée :

- Marc Bédard, directeur général de la Caisse ;
- Marc-André Proulx, 1^{er} vice-président du conseil d'administration ;
- Pascal Côté, 2^e vice-président du conseil d'administration ;
- Serge Harvey, secrétaire du conseil d'administration ;
- Marc Durocher, administrateur et membre du comité de Mise en candidature qui agira plus tard comme président d'élection et présentera le rapport du comité à l'issue de l'appel de candidatures.

Ces personnes m'assisteront afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect de nos encadrements. Elles verront notamment à me faire part de vos questions, commentaires et propositions.

Permettez-moi également de vous présenter :

- Olivier Lapointe, directeur principal au développement des affaires et communication, policier délogé du SPVM ;
- Francis Gagné, policier délogé du Service de Police de Mirabel ;
- Alexandre Lebrun, policier délogé du SPVM ;
- Sébastien Privé, policier délogé de la Sûreté du Québec.

Nos directeurs en développement des affaires s'occuperont des tirages. Merci messieurs!

Je salue nos invités spéciaux, tous les membres qui sont avec nous au Club de Golf Métropolitain Anjou, de même que ceux qui nous suivent ce matin en direct sur Internet grâce à la webdiffusion.

Parmi nous aujourd'hui, je tiens à souligner la présence de nombreux représentants de nos partenaires policiers (services de police, associations syndicales, regroupements professionnels, associations récréatives et organismes connexes) et de partenaires Desjardins. Les relations que nous avons tissées avec eux sont très importantes pour notre caisse et je les remercie d'être avec nous ce matin.

Merci à tous de votre présence! Merci d'être avec nous!

Cette assemblée générale a dûment été convoquée par avis publié le 24 mars dernier.

Le conseil d'administration a choisi de vous offrir une formule d'assemblée en mode hybride, ce qui implique que tous les membres présents, en salle et en ligne, pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre prochains jours. C'est lors de cette période que vous pourrez vous prononcer sur la répartition des excédents annuels et les ristournes.

Bien sûr, nous vous guiderons au fur et à mesure du déroulement de l'assemblée.

Pour remercier de leur présence nos membres qui assistent virtuellement à l'assemblée, nous procéderons demain matin à un tirage électronique parmi les participants en direct à cette assemblée. Les prix : 2 certificats-cadeaux de La Forfaiterie de 100 \$ chacun.

Pour vous rendre éligibles au tirage, cliquez sur la plaquette *Participer au tirage* sous la fenêtre vidéo et suivez les instructions.

Les noms des gagnants seront diffusés à compter de 14 h demain sur notre site Internet au www.caisse-police.com et nous communiquerons également avec chacun d'eux par courriel. Bonne chance à tous! Pour nos membres présents en salle, nous procéderons aux tirages dès l'ajournement de l'assemblée.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Sur ce, nous débutons en vous présentant un message enregistré pour vous les membres, par le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins : voici M. Guy Cormier!

Présentation d'une vidéo de M. Guy Cormier.

Merci à M. Cormier, pour cette intervention qui introduit bien notre assemblée générale annuelle.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Débutons avec quelques informations utiles pour faciliter le déroulement de l'assemblée ; les votes en direct et les interactions entre nous. Pour les expliquer, je passe la parole à mon collègue Marc-André Proulx, 1^{er} vice-président du CA.

Un des buts de l'assemblée est d'échanger avec vous. Ainsi, vos questions sont les bienvenues. Voici quelques règles à respecter pour que tout se déroule bien.

Pour les membres présents en salle, lorsque vous voudrez vous exprimer, vous pourrez vous avancer à l'un des micros et attendre que le président vous accorde le droit de parole. Lorsque vous aurez le droit de parole, je vous invite à vous identifier en donnant votre prénom et nom.

Vous aurez jusqu'à trois minutes pour votre intervention, commentaire ou question. Ensuite, nous céderons la parole à une autre personne, vous pourrez donc retourner vous asseoir. Par souci d'équité, si un membre dépasse le temps alloué, je devrai mettre fin à son intervention.

Notre but est de s'assurer que les interventions profitent à l'ensemble des membres présents.

Ainsi, si vous souhaitez intervenir une 2^e fois, ce sera possible après que tous les membres qui auront voulu s'exprimer l'auront fait.

Pour les membres présents en salle : que ce soit pour proposer, appuyer ou voter pour ou contre une proposition, les membres de plein droit sont invités à exprimer leur opinion à main levée à l'aide de la pochette de votation reçue à l'inscription.

Pour les gens en virtuel, le fonctionnement est un peu différent. Je vous invite à visionner ce court vidéo pour vous familiariser avec la plateforme numérique.

Précisions sur les membres. Ajoutons que pour proposer ou appuyer une proposition et pour voter, vous devez être membre de plein droit de la Caisse depuis au moins 90 jours.

Vous devez aussi respecter les conditions suivantes :

- Faire partie de l'un des groupes décrits dans nos statuts, c'est-à-dire être agent de la paix municipal, provincial ou fédéral, actif ou retraité, ou encore conjoint survivant de l'un de ceux-ci ;
- Être une personne physique de 18 ans et plus, ou être une personne morale ou une société ;
- Être un membre réadmis membre de plein droit.

Voilà, vous avez toutes les informations utiles... et bien sûr, nous vous guiderons tout au long de l'assemblée!

Merci Marc-André!

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée, nous devons nommer deux personnes scrutatrices. Ces personnes sont responsables d'assurer le respect du processus de votation, notamment en procédant au décompte des votes afin que je puisse vous communiquer les différents résultats.

Elles s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver les résultats secrets, tant qu'ils ne seront pas officiellement annoncés.

Alors, pour agir comme personnes scrutatrices, je vous recommande Olivier Lapointe et Francis Gagné puisqu'elles ont déjà été familiarisées avec notre processus de votation avant cette assemblée.

Nous avons donc besoin d'une personne qui propose et d'une personne qui appuie la recommandation. Je vous rappelle que seul un membre de plein droit peut proposer ou appuyer une proposition. Est-ce qu'une personne propose l'adoption de cette recommandation? Est-ce qu'une personne appuie cette proposition?

Merci.

(retiré) propose d'adopter la recommandation et est appuyé par **(retiré)**.

Avant de passer au vote, y a-t-il des questions ou des commentaires? **Rien à mentionner.**

Pour les gens en virtuel, quand je ferai l'appel du vote, vous pourrez appuyer sur le bouton correspondant à votre choix. Pour les gens en salle, le vote se fait à main levée.

Qui vote pour? Qui vote contre? La proposition de nommer Olivier Lapointe et Francis Gagné comme personnes scrutatrices **est adoptée**.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Nous allons maintenant vous proposer l'ordre du jour. J'invite le secrétaire du conseil d'administration à nous en faire la lecture.

Ordre du jour

Assemblée générale annuelle du 15 avril 2025.

Caisse Desjardins des policiers et policières

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1. Mot de bienvenue
 - 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 16 avril 2024
3. Retour sur l'année 2024
 - 3.1. Rapport du conseil d'administration
 - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3. Rapport financier
 - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
 - 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par acclamation
 - 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Merci Serge! Chers membres, c'est à vous de vous exprimer!

Est-ce qu'une personne propose l'adoption de cet ordre du jour? Est-ce qu'une personne appuie cette proposition? Y a-t-il des questions ou des commentaires sur cette proposition d'ordre du jour? **Rien à mentionner.**

Je vous informe que **(retiré)** propose d'adopter l'ordre du jour et que la proposition est appuyée par **(retiré)**.

Et maintenant, passons au vote! Pour les gens en virtuel, quand je ferai l'appel du vote, vous pourrez appuyer sur le bouton correspondant à votre choix. Pour les gens en salle, le vote se fait à main levée.

Qui vote pour? Qui vote contre? L'ordre du jour **est adopté.**

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2024

Passons maintenant à l'adoption du procès-verbal de notre assemblée du printemps 2024.

Comme c'est indiqué dans l'avis de convocation, nous avons déposé le procès-verbal de la dernière assemblée générale sur le site Internet de la Caisse en même temps que l'avis de convocation. Puisque vous avez eu la possibilité de prendre connaissance du procès-verbal, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé. Je demande maintenant une proposition pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2024.

Est-ce qu'une personne propose l'adoption de ce procès-verbal? Est-ce qu'une personne appuie cette proposition?

Y a-t-il des questions ou des commentaires sur le procès-verbal de l'assemblée générale de 2024? **Rien à mentionner.** Merci.

(retiré) propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2024. La proposition est appuyée par **(retiré)**.

On passe maintenant au vote. Pour les gens en virtuel, quand je ferai l'appel du vote, vous pourrez appuyer sur le bouton correspondant à votre choix. Pour les gens en salle, le vote se fait à main levée.

Qui vote pour? Qui vote contre? La proposition d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2024 **est adoptée.**

3. Retour sur l'année 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Passons maintenant au rapport du conseil d'administration.

D'abord, je tiens à vous présenter les personnes qui composent notre conseil d'administration.

1. Marc-André Proulx, premier vice-président, policier de la Sûreté du Québec ;
2. Pascal Côté, deuxième vice-président, policier retraité du Service de police de la Ville de Montréal ;
3. Serge Harvey, secrétaire, policier actif à la Régie intermunicipale de police de Thérèse-De-Blainville ;
4. Louis Audet, administrateur, policier retraité du Service de police de la Ville de Montréal ;
5. Katherine Bélanger, administratrice, policière du Service de police de la Ville de Montréal ;
6. Ginette Bolduc, administratrice, policière retraitée du Service de police de la Ville de Montréal ;
7. Michel Désourdie, administrateur, agent correctionnel provincial retraité ;
8. Marc Durocher, administrateur, policier de la Sûreté du Québec ;
9. Christine Fournelle, administratrice, policière de la Sûreté du Québec ;
10. Laurent Gingras, administrateur, policier actif au SPVM ;
11. Victor Haddad, administrateur, policier de la Sûreté du Québec ;
12. Hélène Mercier, administratrice, policière au SPVM ;
13. Billy Poirier, administrateur, policier du Service de police de Sherbrooke ;
14. Nicholas St-Martin, administrateur, policier retraité de la Sûreté du Québec.

Et, dans le cadre du Programme Relève au Conseil d'administration, j'aimerais également souligner l'arrivée de Pascal Gauthier, policier de la Sûreté du Québec, qui s'est joint à nous le mois dernier à titre d'observateur afin de se familiariser avec le fonctionnement du conseil.

Merci à chacun et chacune d'entre vous pour votre implication au conseil d'administration de notre Caisse! Maintenant, voici les principales réalisations de la dernière année et les orientations que votre Caisse s'est fixées.

À nouveau en 2024, nos équipes ont travaillé avec une passion renouvelée pour vous offrir, à chaque étape cruciale de votre carrière et au-delà de la retraite, un accompagnement bienveillant et distinctif, en tenant compte de vos réalités professionnelles et financières en tant que policiers et agents de la paix.

D'un point de vue financier, comme les résultats qui vous seront présentés dans quelques instants en témoignent, notre caisse a connu d'excellents résultats et une solide croissance. Ces performances nous permettent de vous soumettre un projet de ristourne pour une 32^e année consécutive, d'un montant jamais égalé de 4,2 millions \$!

Au-delà d'une gestion saine et prudente de votre caisse, c'est grâce à votre confiance et à votre fidélité que nous pouvons en faire autant : merci!

En choisissant de faire affaire à votre caisse, vous contribuez à redonner à la grande communauté policière. En 2024 seulement, 673 700 \$ ont été distribués à des organismes, projets et événements qui bénéficient à des agents de la paix ou contribuent à leur rayonnement dans la collectivité. C'est aussi ça la différence Caisse-Police!

Tout en s'appuyant sur notre engagement à l'égard de notre communauté professionnelle, notre mission nous oriente vers ce qui est au sommet de nos priorités : offrir les meilleures réponses aux besoins et aux attentes de nos 45 552 membres répartis à travers la province, pour contribuer à leur épanouissement financier.

Surtout depuis la pandémie, la façon de nos membres de faire affaire avec nous a complètement changé : nos membres privilégient les services numériques, les services autonomes et les rencontres à distance.

Maintenant, on préfère faire nos transactions à distance avec AccèsD, sur notre téléphone ou notre tablette avec l'application Mobile Desjardins, faire des virements Interac, payer avec nos cartes de débit ou de crédit, retirer de l'argent à l'épicerie.

Au cours des dernières années, plusieurs nouveautés technologiques chez Desjardins ont permis de relever la sécurité des transactions à distance. Comme :

- La centralisation des appels ;
- La mise en place de la reconnaissance vocale pour nous authentifier au téléphone ;
- La signature électronique qui nous permet de signer des documents dans le confort de notre foyer ;
- La prise de rendez-vous en ligne à partir d'une session sécurisée dans AccèsD.

Ces services répondent dans une très large mesure aux besoins généraux de nos 45 550 membres qui sont répartis à travers la province.

Il faut aussi savoir que nos membres comptent parmi les plus grands utilisateurs des services numériques chez Desjardins : 50 % des transactions de nos membres sont effectuées de façon numérique. Notre caisse est dans le top 5 du Mouvement. Pourquoi? Réalités du métier policier, horaires de travail, flexibilité et simplicité de faire ses transactions de partout, 24h/7jours semaine.

Ce n'est donc pas étonnant qu'au fil des apparitions de ces avancées technologiques, on a constaté une baisse progressive de l'achalandage dans nos différents points de service.

Ce phénomène, observé dans l'ensemble de l'industrie des services financiers, a bousculé notre façon et nos occasions de communiquer avec nos membres et de faire apprécier nos différences.

En parallèle à cette révolution numérique, le conseil d'administration et la direction générale ont participé à un vaste chantier de réflexion sur la proposition de valeurs des caisses de groupes, les particularités de notre modèle d'affaires, nos distinctions, notre proximité avec nos membres et partenaires.

Je dois vous dire qu'il ne fait aucun doute qu'au-delà de la compétence et du dévouement des équipes en place, les éléments qui donnent une valeur ajoutée à notre caisse sont :

- Notre modèle de développement des affaires porté par nos 4 policiers dégagés ;
- Notre connaissance des réalités professionnelles des agents de la paix ;
- Notre expertise unique des réalités financières de nos groupes de membres (fonds de pension, assurances collectives, etc.) ;
- Nos visites en milieux de travail et de formation ;
- Nos initiatives en éducation financière auprès des aspirants policiers ;
- Notre approche en préparation à la retraite ;
- Nos retours à la communauté par les biais des ristournes individuelles et notre engagement dans la communauté policière.

Nos membres nous le disent, ils remarquent la différence quand ils parlent avec des membres de notre équipe, ils apprécient la connaissance de leurs réalités. Il faut par conséquent trouver des façons de multiplier les occasions de contact avec nos membres.

À la lumière de tous ces éléments, nous avons fait le bilan de l'utilisation de nos services dans chacun de nos centres de services. L'objectif premier étant d'assurer un juste équilibre entre la recherche d'efficacité et les activités essentielles et à valeur ajoutée pour nos membres. L'exercice nous conduit à des conclusions qui nous permettent d'actualiser et de faire évoluer notre offre à nos membres.

Je cède la parole à notre directeur général pour vous en parler davantage.

DIRECTEUR GÉNÉRAL :

Tout d'abord, il est bon de savoir que globalement, sur toutes les interactions que nous avons avec nos membres (excluant celles faites via AccèsD et les services mobiles), il ne reste que 8 % des transactions qui sont effectuées en personne en caisse, incluant les rendez-vous conseils.

Au niveau du service aux caisses quand on se compare aux caisses de territoire, on fait en un mois le nombre de transactions effectuées dans un avant-midi (nous en moyenne 260 transactions par mois). Dans les faits, il reste tout au plus une quarantaine de membres qui se rendent chaque mois dans chacun de nos centres de services pour effectuer des transactions monétaires. Pensez-y, à quand remonte votre dernière visite dans un point de service de la Caisse pour effectuer une transaction? Est-ce que cette transaction aurait pu être faite autrement?

Nos services caissiers et nos guichets automatiques ne sont pratiquement plus utilisés et le fait de conserver ces services est très énergivore puisqu'il requiert une grande disponibilité de temps et de ressources pour la gestion du numéraire (commandes et retours d'argent, décomptes de caisses, décomptes de voûte, alimentation et décompte du guichet automatique, toutes les opérations d'arrière-guichet). Tout ce temps pourrait être réinvesti dans des communications à valeur ajoutée pour nos membres.

Ce n'est pas une question d'argent, mais plutôt de la manière dont nous pouvons optimiser l'utilisation de nos ressources pour répondre davantage aux besoins spécifiques des membres de notre caisse.

On va retirer des services de moins en moins utilisés et qui ne nous permettent pas de nous distinguer pour les remplacer par d'autres services à valeur ajoutée qui vont nous permettre d'être encore plus proactifs auprès de nos membres répartis à travers la province.

Au niveau de la réception des appels en caisse, beaucoup de commentaires :

- Difficulté de rejoindre la caisse depuis que les lignes sont transférées au centre d'appel Desjardins ;
- Tombe sur boîte vocale, délais de retours sont longs ;
- En suivi aux commentaires émis lors de l'AGA de l'année dernière, pour que vous puissiez continuer de rejoindre notre équipe concernant des sujets en lien avec la réalité policière, nous avons mis en place l'option 1 du menu téléphonique ;
- S'ils ne peuvent répondre immédiatement, nos agents vous rappellent rapidement ;
- N'hésitez pas à utiliser cette option au besoin, mais rappelez-vous qu'aucune transaction téléphonique ne pourra être effectuée par notre équipe (parce que la reconnaissance vocale n'est pas disponible pour les appels en caisse). Votre appel sera redirigé à AccèsD.

Ce volet fait l'objet d'une vigie et vous allez mieux comprendre dans quelques instants comment on va s'y prendre pour améliorer la situation.

Concrètement, nous allons apporter des modifications aux services disponibles :

- Les transactions en argent (retrait, dépôt chèque et argent, paiement de factures) ne seront plus disponibles dans les centres de services de Boucherville, Boisbriand et Québec ;
- Il sera toujours possible de se présenter à ces centres, on conserve un accueil pour obtenir de l'accompagnement, avoir une traite, une carte de guichet et des services conseils ;
- On conserve les services aux caisses sur Gilford (US, gros retraits) ;
- On retire les guichets automatiques à Boucherville, Québec et Parthenais ;
- On conserve ceux de Boisbriand qui sont très achalandés.

Ces changements sont prévus pour le 1^{er} janvier prochain seulement, ce qui laissera à nos équipes tout le temps de communiquer avec les utilisateurs de ces services et de les accompagner dans ce virage.

Tous les membres utilisateurs des services aux caisses de ces centres seront appelés et accompagnés. Des tutoriels et des conférences seront également offerts aux membres qui souhaitent développer leurs compétences dans l'utilisation des outils numériques.

Soyez sans crainte, ces changements n'entraîneront aucune perte d'emploi puisque nos ressources sont déjà partiellement affectées à d'autres tâches. On estime que le temps récupéré équivaut à 2,5 employés à temps complet. En réinvestissant en plus les sommes récupérées, on pourra ajouter 2,5 autres ressources. Ce qui fera 5 employés de plus pour prendre et retourner les appels et initier davantage de contacts personnalisés avec des membres.

RETOUR AU PRÉSIDENT :

Merci Marc! Merci de votre ouverture. Soyez assurés que des activités de suivi et de mesure sont en place à travers toutes nos équipes afin de vous assurer une expérience membre toujours plus satisfaisante.

D'ailleurs, si vous vivez des insatisfactions, vous avez des commentaires ou encore vous ne comprenez pas des changements qui sont apportés à la Caisse, je profite de l'occasion pour vous dire de ne pas hésiter à communiquer avec moi ou avec l'un de nos administrateurs, avec notre directeur général ou un de nos policiers dégagés. On est tous disponibles pour échanger avec vous. Soyez assurés que l'on s'assure de placer l'intérêt des membres de la Caisse au cœur de chacune de nos décisions.

Pour vous parler du rôle et de l'engagement de nos administrateurs de façon plus concrète, je cède la parole à Olivier Lapointe et Ginette Bolduc.

ENTREVUE GINETTE BOLDUC ET OLIVIER LAPOINTE

Merci à vous deux! Je ne pourrais terminer mon rapport sans exprimer ma reconnaissance à notre directeur général, nos gestionnaires et nos employés qui se dévouent et incarnent notre raison d'être dans nos actions au quotidien. Enfin et surtout, à vous, chers membres, merci de votre confiance! C'est votre confiance qui nous permet, d'année en année, de continuer à enrichir la vie de nos membres et de notre grande communauté policière!

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

J'invite maintenant Pascal Côté à nous présenter le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

Voici le rapport du conseil d'administration (CA), à l'assemblée générale annuelle, sur la surveillance de trois règles déontologiques pour la dernière année :

- Le conflit d'intérêts ;
- Les dépôts et crédits ;
- L'octroi de contrat de fourniture de biens ou de services.

Il est important de noter qu'annuellement, tous les employés et membres de conseil d'administration de la Caisse ont l'obligation d'attester avoir lu et compris le Code de déontologie Desjardins (Code) et de s'engager à le respecter.

Voici donc le bilan de la surveillance de ces trois règles déontologiques pour la dernière année :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée ;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent ;
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

C'est ce qui met fin à mon rapport, M. le président

3.3 Rapport financier

Pour ce segment, je cède la parole à notre directeur général.

Je vous invite à regarder cette capsule vidéo!

Présentation de la vidéo

Comme vous pouvez le constater, nos performances financières affirment avec vigueur la pertinence de l'identité et de la culture policières de notre caisse. Nos bons résultats nous permettent de poursuivre nos investissements dans la formation continue de nos employés, dans le développement de modes de prestation de services adaptés à vos besoins évolutifs et dans l'amélioration de notre offre de produits et services.

D'ailleurs en 2024, pour encore mieux concrétiser notre lien privilégié avec nos membres et notre communauté, nous avons entre autres :

- Offert un accompagnement personnalisé à nos membres concernés par le renouvellement de leur convention collective afin de revoir avec eux leurs objectifs financiers ;
- Nous avons contribué à bonifier les compétences financières de nos membres en diffusant 25 webinaires, conférences et sessions de préparation à la retraite ;
- Nos experts ont communiqué avec chacun des policiers du SPVM et de la Sûreté du Québec membres de la Caisse qui ont quitté vers la retraite pour les assister dans leurs décisions financières ;
- Nos policiers dédagés sont allés à la rencontre de + de 3400 aspirants et jeunes recrues policières ;

- Grâce à nos équipes de professionnels et à l'intérêt suscité, en amont, par notre équipe développement lors de ses quelque 150 visites en milieu de travail et de formation, nous avons accueilli 996 nouveaux membres parmi nos groupes cibles ;
- Enfin, nous avons rehaussé la formation continue de nos ressources humaines sur la culture et les réalités professionnelles et financières de nos groupes de membres afin de vous offrir un service toujours plus distinctif.

À ce sujet, l'apport de nos policiers dégagés est essentiel pour imprégner notre personnel d'une culture policière vivante et contemporaine. Merci Messieurs!

Je profite de l'occasion pour saluer l'arrivée de Sébastien Privé, policier de la Sûreté du Québec, qui a intégré notre équipe avec brio en octobre dernier.

Également, je tiens à souligner le départ à la retraite d'une personne pour qui les fonds de pension policiers n'ont plus de secret, Michel Beaupré. Michel a été à l'emploi du Mouvement Desjardins pendant 40 ans, soit depuis octobre 1984. Il a rejoint l'équipe de la Caisse d'économie Sûreté du Québec le 24 octobre 1988. Il est par conséquent au service des policiers et policières depuis plus de 36 années à titre de responsable du Centre de services de Québec, de conseiller puis de planificateur financier et de directeur développement des affaires. Il est l'expert des fonds de pension et régimes collectifs policiers et diffuseur des sessions de préparation à la retraite pour l'ensemble des groupes policiers.

Michel a contribué au rayonnement de la Caisse auprès des différents groupes policiers, plus particulièrement auprès de ceux de la Sûreté du Québec, favorisant leur adhésion et leur appartenance à notre coopérative financière policière. Il a aussi participé au développement et à la consolidation de partenariats et de projets porteurs entre la Caisse et les diverses instances patronales, syndicales et associatives de la Sûreté du Québec et leurs représentants, et aussi de différents groupes cibles. Michel a contribué à cultiver l'identité policière de la Caisse et à parfaire les connaissances des employés sur les réalités financières de différents groupes d'agents de la paix. Son engagement, son expertise et la primauté qu'il accorde à l'intérêt des membres font de lui un véritable ambassadeur de la coopération dans son sens propre.

Souvent perçu comme un policier, Michel est solidement associé à la Caisse et continuera d'être interpellé comme l'un de ses représentants malgré sa retraite. Pour toutes ces raisons, Michel a été porté au titre de membre ambassadeur à son départ à la retraite en février. Bravo et merci Michel de ton dévouement pendant toutes ces années!

En terminant, il ne fait aucun doute que notre réussite ne serait pas la même si on ne pouvait compter :

- Sur la fierté des membres de notre équipe d'accompagner les agents de la paix du Québec dans la réalisation de leurs projets de vie ;
- Sur notre proximité avec nos membres et partenaires. Cette proximité, elle se tisse au quotidien grâce à nos administrateurs, à nos gestionnaires et à nos employés de talent.

Je les remercie sincèrement pour leur dévouement et leur mobilisation hors du commun.

C'est ce qui complète mon rapport M. le président.

Avez-vous des questions ou commentaires concernant les résultats financiers? **Rien à mentionner.**

Voilà ce qui met fin à la présentation des résultats financiers 2024 de votre Caisse.

Merci Marc, ainsi qu'à toute ton équipe de direction pour votre gestion à la fois humaine et rigoureuse de notre Caisse!

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Nous arrivons maintenant au point 3.4 de l'ordre du jour : la présentation des engagements de la Caisse dans son milieu! Nous allons vous présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu.

J'invite à nouveau notre directeur général à vous présenter le rapport.

Grâce au Fonds d'aide au développement du milieu (ce qu'on appelle le FADM), aux dons et commandites de votre Caisse, nous appuyons un grand nombre d'événements et d'organismes qui jouent un rôle essentiel au sein de notre communauté professionnelle ou qui contribuent à la faire rayonner auprès de la population. En 2024, nous sommes fiers d'avoir remis un montant de 634 793 \$ pour soutenir des initiatives porteuses, dans différents secteurs d'activité.

De ce montant, 534 778 \$ proviennent du Fonds d'aide au développement du milieu et 100 015 \$ proviennent du budget dons et commandites.

Vous pouvez prendre connaissance de la répartition des sommes investies via le Fonds d'aide au développement du milieu, selon les différents secteurs d'activité. Nous verrons plus loin une répartition qui est plus représentative des réalités de notre caisse.

Culture	134 949	25,23 %
Dév économique,emploi,entrepren	19 913	2,68 %
Éducation	56 741	10,61 %
Engagement social et humanitaire	214 923	41,23 %
Santé et saines habitudes de vie	108 253	20,24 %
Frais afférents	534 778,35	

Rappelons-nous les 4 priorités d'investissement de la Caisse :

- La principale, celle qui est étroitement liée à notre réalité de caisse de groupe : la vitalité de la communauté professionnelle et associative. Elle se traduit par le soutien et le partenariat de proximité que la Caisse entretient avec chacun des organismes policiers et des associations professionnelles et récréatives du milieu ;
- La seconde qui rejoint un besoin actuel et spécifique aux réalités de la profession d'agent de la paix : la santé psychologique de nos membres ;
- La 3^e : l'éducation financière et la persévérance scolaire des aspirants policiers, qui vise également l'autonomie financière de l'ensemble de nos membres ;
- La dernière : Œuvres humanitaires et engagement citoyen, par laquelle la Caisse appuie l'engagement de ses membres dans des activités qui favorisent l'inclusion sociale, en plus de favoriser le rapprochement des policiers avec les communautés.

Voici d'ailleurs à l'écran la répartition des sommes octroyées à partir du FADM en fonction des priorités spécifiquement retenues pour répondre aux besoins des membres et de la communauté Caisse-Police. On peut y voir que 100 % des sommes sont associées à des projets qui répondent à nos priorités d'investissement.

Cette année, dans le cadre d'un exercice triennal, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un nouveau Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté. Nous souhaitons nous donner une vision de notre engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse et des membres du conseil d'administration.

Le nouveau Plan d'engagement et de proximité nous a permis de réévaluer nos priorités d'investissement pour nous assurer que l'engagement de la Caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté.

Les priorités d'investissement sont donc spécifiques à notre Caisse. Les mêmes priorités ont été reconduites puisqu'elles représentent des enjeux socioéconomiques de notre communauté.

Je tiens aussi à vous rappeler que la Caisse possède une politique de contribution. Rendue publique sur le site Internet de la Caisse, cette politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites.

Elle présente nos priorités d'investissement pour aider les demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

Voici quelques-uns des projets qui ont été soutenus de manière cohérente avec les priorités d'investissement du Plan d'engagement et de proximité 2021-2024.

La Caisse est un fier partenaire des associations de retraités et des divers organismes connexes. Elle contribue à la diversité de leurs activités récréatives, éducatives et sportives.

Chez les actifs, la Caisse se fait partenaire de tous les rassemblements policiers : congrès, sommets, séminaires

Pour encourager les saines habitudes de vie chez ses membres, la Caisse offre son soutien financier pour la mise en place de salles d'entraînement en milieu de travail et se fait partenaire de tous les événements sportifs policiers (hockey, golf, baseball, jeux mondiaux des policiers et pompiers, etc.).

Pour s'assurer que nos membres ont également les ressources requises lorsque le besoin se fait sentir, la Caisse est également Partenaire de cœur de La Vigile depuis une vingtaine d'années déjà. Pour nous en parler davantage, allons retrouver Olivier et la directrice générale de La Vigile, Mme Geneviève Arguin.

ENTREVUE PAR OLIVIER LAPOINTE DE LA DG DE LA VIGILE, GENEVIÈVE ARGUIN.

*Remise du chèque géant par le président + photo *

Merci à vous deux. Pendant qu'ils reprennent place, continuons notre revue 2024 des engagements de la Caisse dans le milieu avec le volet Éducation financière chez les aspirants policiers.

Pour les introduire à des notions de gestion des finances personnelles, notre équipe Jeunesse parcourt les cégeps à la rencontre des étudiants en techniques policières et visite assidûment chacune des cohortes de l'École de Police. Cette année, sans compter les 19 bourses de la Fondation Desjardins remises à de jeunes membres de la Caisse, nous avons remis un total de 43 bourses étudiantes pour un total de 38 900 \$.

Je vous propose de regarder la vidéo de la remise surprise à une toute nouvelle recrue du SPVM de la Bourse de la Relève Armand Morin.

Présentation de la vidéo.

Félicitations à cette lauréate et à tous nos boursiers et bon succès dans leur carrière!

Pour clore ce segment, on voit à l'écran que la Caisse est un fidèle partenaire des activités organisées par la Course au flambeau des agents de la paix. Nos administrateurs se font un plaisir d'aller à la rencontre des membres et, ce qui me rend très fier, nos employés sont toujours partants pour relever les défis qu'on leur lance : même celui de se jeter dans les eaux glacées à l'occasion du Défi de l'Ours polaire! C'est ce qui complète mon rapport M. le président.

Merci Marc! C'est vraiment une belle fierté de constater la différence que votre confiance envers la Caisse nous permet à tous d'apporter dans notre milieu. C'est vraiment ça le sens de la coopération!

4. Période de questions

C'est maintenant le moment de répondre à vos questions. La parole est à vous! J'invite maintenant les personnes dans la salle à se présenter au micro afin de poser leurs questions. Les gens à distance peuvent également s'exprimer à l'aide de la boîte de dialogue.

Question 1 en salle : Avez-vous des données sur les fraudes aux membres et un programme pour les informer et les aider dans ses situations?

Le président explique que la Caisse et le Mouvement Desjardins se préoccupent de ces situations. Marc Bédard ajoute qu'à la Caisse, nous avons plusieurs webinaires disponibles pour les membres pour les informer et les outiller.

Question 2 en salle : c'est un commentaire au sujet de la fermeture des nombreux guichets et succursales par Desjardins. Le membre, qui ne s'est pas nommé, constate que Desjardins a oublié dans ses changements une catégorie de membres ayant des difficultés physiques et des difficultés à se déplacer.

Le président explique que la Caisse et le Mouvement Desjardins se préoccupent de ses membres et de tous les types de clientèle. Mais force est de constater que les services au comptoir sont de moins en moins utilisés. À notre Caisse, nous avons un programme d'accompagnement aux membres pour les aider dans la transition vers les nouvelles technologies.

Question 3 sur le web : Combien de personnes sont actuellement présentes en ligne pour l'AGA? Le président répond qu'il y a 30 personnes en ligne.

5. Propositions soumises au vote

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Pour vous présenter cet élément distinctif de notre coopérative, voici une vidéo.

J'invite maintenant notre directeur général à nous expliquer comment le rapport annuel 2024 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans la proposition pour laquelle vous serez appelés à voter après les présentations de ce matin.

Prenez note que toute la documentation de référence est disponible en cliquant sur le bouton « Documents » sous la fenêtre vidéo, pour les gens à distance. Elle est également disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse.

Enfin, je voudrais préciser à tous les membres que le scénario qui est recommandé par votre conseil d'administration est celui que nous estimons le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et de notre communauté ; et bien sûr, il est totalement conforme aux encadrements applicables.

Comme nous l'avons vu un peu plus tôt, nos excédents se chiffrent à 10 456 000 \$. Maintenant, voici la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de les répartir :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		
		EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres		10 456
Virements réglementaires et autres ajustements		1 508
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	372	
• Autres éléments du résultat	730	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024	407	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(1)	
Solde des excédents à répartir		11 964
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM		(3 300)
• Ristourne	(3 715)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	855	
• Affectation au FADM	(439)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)		0
Affectation à la réserve générale		(8 665)
Solde des excédents à répartir		0

FADM
Fonds d'aide au développement du milieu

RRE
Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

Au total, ce seront donc 4 154 547 \$ qui vous seront retournés par le biais de la ristourne annuelle individuelle et collective, soit 3 715 257 \$ en ristournes individuelles et 439 290 \$ au FADM. Ce montant est possible par les bons résultats financiers que votre coopérative financière a connus en 2024, grâce à notre structure coopérative et à notre modèle de développement des affaires. Ce projet de ristourne marque une 32e année de ristourne consécutive : très peu d'institutions peuvent affirmer en faire autant. Merci encore de votre confiance!

Suivant la recommandation du conseil d'administration, il est suggéré que la répartition de la ristourne soit la suivante :

PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes	0,58 \$	352
Épargne et placements		509
Fonds		224
Prêts et marges de crédit		942
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	534
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	389
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	736
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	29
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		3 715

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Merci Marc! Maintenant que vous connaissez notre recommandation, nous avons besoin d'une personne qui propose et une personne qui appuie parmi les membres habilités à le faire.

Est-ce qu'une personne fait la proposition? Est-ce qu'une personne appuie cette proposition? Y a-t-il des questions ou commentaires sur cette proposition? **Rien à mentionner.**

Je vous informe que **(retiré)** propose la recommandation de partage des excédents. La proposition est appuyée par **(retiré)**.

Prenez note que cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristourne sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce matin. Comptez sur nous pour vous donner, dans quelques minutes, les précisions sur la façon de voter au cours des quatre prochains jours.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Ceci nous amène au point 5.2 de notre ordre du jour, soit l'élection des membres du conseil d'administration. On débute en précisant les rôles.

Étant donné que je suis moi-même une personne candidate de même que nos deux vice-présidents et notre secrétaire, Marc Durocher, membre du conseil d'administration à la Caisse, agira comme président d'élection. Son rôle est de présider l'élection. Lors de l'AGA, il anime le déroulement de la période d'élection et précise le mode de votation. Étant donné que le secrétaire est une personne candidate, Marc Bédard agira comme secrétaire d'élection, tel que le prévoit le *Règlement intérieur caisse*. Assisté des personnes scrutatrices, le secrétaire d'élection s'occupe du bon déroulement des votes pendant l'assemblée.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

J'invite maintenant Marc Durocher à nous faire part du rapport du comité de mise en candidature.

Bonjour, merci M. le président. Au nom de mes collègues du comité de Mise en candidature, j'ai le plaisir de vous présenter notre rapport en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 20 janvier dernier par affichage dans tous nos établissements et par diffusion sur notre site Internet Caisse-Police ainsi que sur notre page web du Desjardins.com.

Pour l'assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler et la Caisse a reçu pour chacun d'eux une candidature qui répond aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins

Comme indiqué dans l'appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- Des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : expérience membres/clients, coopération, gestion financière et gestion d'entreprise. De l'expérience en gestion des ressources humaines et/ou communication constituerait un atout ;
- 1 femme et 4 hommes afin d'être représentatif des membres de la Caisse ;
- Au moins deux membres appartenant au groupe d'âge 35-49 ans.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

Voici maintenant toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année.

- Pour le groupe 2 : Montréal – policiers retraités, siège #4 : Mario Desrochers ;
- Pour le groupe 3 : Montréal – policiers actifs ou retraités ou conjoints survivants, siège #12 : Pascal Côté ;
- Pour le groupe 5 : Sûreté du Québec – policiers actifs, retraité ou conjoints survivants, siège #10 : Marc-André Proulx ;

- Pour le groupe 6 : Sûreté du Québec – policiers retraités, siège #13 : Nicholas St-Martin ;
- Groupe 8 : Municipaux autres que Montréal – policiers actifs, ou retraités ou conjoints survivants, siège #14 : Serge Harvey.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

5.2.4 Élection par acclamation

Puisque, pour chacun des groupes, nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de sièges à combler, je peux donc, dès maintenant, déclarer élues en tant que membres du conseil d'administration chacun des candidats.

Félicitations aux administrateurs réélus! En prévision des élections, nous avons demandé à chacune des personnes candidates de préparer une courte présentation. Même si elles sont déclarées élues par acclamation, je les invite à s'adresser à vous, tour à tour.

Débutons avec Mario Desrochers

➡ Présentation Mario Desrochers.
Merci Mario. J'invite maintenant Pascal Côté à s'adresser à vous.
➡ Présentation Pascal Côté.
Merci Pascal. Au tour maintenant de Marc-André Proulx.
➡ Présentation Marc-André Proulx.
Merci Marc-André. J'invite à son tour Nicholas St-Martin, à venir se présenter.
➡ Présentation Nicholas St-Martin.
Merci Nicholas. J'invite enfin Serge Harvey à s'adresser à vous.
➡ Présentation Serge Harvey.
Merci Serge.

Ceci complète ma présentation.

Merci beaucoup Marc!

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Nous sommes maintenant rendus au point 5.3 de notre ordre du jour. J'invite Marc-André à vous donner des précisions afin que vous puissiez exercer votre droit de vote en différé en toute connaissance de cause.

En effet, dès la fin de la présentation et au cours des quatre prochains jours, vous serez appelés à voter sur la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes.

Pour l'exercice du vote en différé, je vous rappelle que seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter.

La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « Voter » dans **AccèsD** ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Donc, même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée d'aujourd'hui, il leur sera possible de visionner l'assemblée.

Notez bien que la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse :

- Un document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne ;
- Le rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.

Pour voter, rendez-vous sur **AccèsD**

- Cliquez sur le bouton « Voter » ;
- Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer votre vote ;
 - Vous pouvez aussi accéder à la votation par le biais du site Internet de la Caisse ;
 - Et sur la page d'accueil du desjardins.com.

Pour être habilités à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service **AccèsD**. Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez le faire en communiquant avec la Caisse. Pourquoi utiliser **AccèsD**? Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

Vous avez également la possibilité d'utiliser la borne de votation, dès l'ouverture de la période de votation, c'est-à-dire dès l'ajournement de cette rencontre. Vous pourrez le faire ici, dans le lobby, jusqu'à 13 h 30. Ou encore en caisse, au siège social ou à nos centres de Québec, Boucherville et Boisbriand dès aujourd'hui et jusqu'à la fermeture de nos bureaux à 15 h jeudi, puisque vendredi la Caisse sera fermée pour le jour férié.

Cette solution a été mise en place afin de permettre de recueillir le vote des membres qui n'ont pas **AccèsD** mais sachez qu'elle est ouverte à tous!

Ouverture de la période de votation en différé. Dès la fin de la présentation de ce matin, la période de votation sera ouverte pour les quatre prochains jours. Il sera possible pour les membres de voter en ligne jusqu'à ce samedi 19 avril, à 23 h 59.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée. Pour votre information, les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. Puis dans les 48 heures ouvrables suivant la fin de la période de votation (ça peut aller à mercredi), le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce matin.

Enfin, bien que votre conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle vous êtes invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, je dois toutefois vous informer que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Vous serez alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous sera soumise pour une nouvelle période de votation. Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

Merci Marc-André!

6. Fin de la rencontre et remerciements

Voilà qui nous amène à la fin de cette présentation! Avant de quitter, nous vous invitons à remplir un court sondage de satisfaction sur l'assemblée d'aujourd'hui. À différents endroits dans la salle, vous trouverez des affiches avec un code QR que nous vous invitons à balayer, vous permettant ainsi de répondre au sondage sur votre appareil mobile.

Des copies papier sont également disponibles dans le lobby pour ceux et celles qui n'auraient pas d'outil technologique. Veuillez-vous adresser à un membre du personnel pour obtenir une copie. Pour les membres qui sont à distance, vous trouverez un lien cliquable menant à ce sondage à côté du bouton Documents.

Merci à nos membres qui ont assisté virtuellement à l'assemblée. Si ce n'est pas déjà fait, n'oubliez pas de vous inscrire aux tirages via la plaquette *Participer au tirage* sous la fenêtre vidéo. Pour nos membres présents en salle, nous procéderons aux tirages dès l'ajournement de l'assemblée.

Au nom de mes collègues du conseil d'administration, je vous remercie de votre présence, de votre implication ainsi que de votre confiance envers nous et envers toute l'équipe de votre Caisse Desjardins des policiers et policières! Merci à ceux et celles qui m'accompagnaient aujourd'hui pour le bon déroulement de l'assemblée.

Un commentaire sur le web : Félicitations à tous pour ces excellents résultats. Une belle Caisse en santé, nous ressentons votre appartenance. Bravo!

Surveillez nos prochaines communications! Bonne journée à tous!

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

À l'issue de la période de votation en différé auprès des membres, il y a eu 1329 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) :

94 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition **est adoptée**.

Levée de l'assemblée : Les résultats du vote en différé ayant été publié sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 22 avril 2025 à 11 h 58.